

Décision

Générale

colonial

Décision n° 353 du 3 avril 1952 :

n° 353

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 avril 1952

Numéro JO

n° 5 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef infirmier des Troupes Coloniales Saleun (Pierre) est mis à la disposition du Directeur du Service de Santé en qualité de sous-officier mécanicien dentiste à l'Hôpital Principal de Djibouti, à compter du 31 mars 1952, date de son débarquement sur le Territoire.